



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

enfants

Question écrite n° 67656

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur la lutte contre les troubles de l'apprentissage en milieu scolaire. En effet, dans son rapport remis au titre de l'année 2001, la Conférence nationale de santé précise qu'il est impérieux que la politique de santé publique soutienne les efforts déjà réalisés pour prévenir l'échec scolaire et pour adapter les pratiques pédagogiques et les comportements éducatifs, notamment en favorisant toute action d'information concernant le développement cognitif, langagier et psychomoteur de l'enfant, et en améliorant le repérage et le dépistage précoces, le traitement des troubles spécifiques du langage, de la vision, de l'audition et psycho-affectifs. Ce dossier est important car il touche de près la jeunesse et des facteurs qui peuvent être pour elle source d'échec scolaire, professionnel, culturel et de précarisation sociale. Elle lui demande donc de lui préciser ses intentions dans ce domaine.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (3^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67656

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 22 octobre 2001, page 6035